# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

*Imprimé par* F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 269. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 28 AOUT, 1828. Vol. I.


*Conditions*—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

## Nord-Amérique.

### POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY. cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hutton.*

A VENDRE—24 mille cigarres de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure.

Sirop de calebasses.

Une quantité de boites de gouyaves et gélée.

40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers. par, BOLANA y ARIZA.

Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon.

18 aout.

### SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORRESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir :

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles en gaume élastique
Piluliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens
Baume de copahue inodore
Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

### Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

SUCRE—69 boucauds beau sucre des Attakapas, à vendre par

*Gordon, Forstall & Co.*

4 juin No 23, rue Toulouse

BEURRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Jubilee, 37 fréquins beurre du mois de Mai, à vendre par

4 juin B. PAXTON & Co

NOTICE—The Subscriber appointed by the Court of Probates, testamentary executor to the estate of the late P. V. Barbet, requests all the creditors of that estate, to present their accounts duly authenticated, to be settled, and those indebted to the said estate are earnestly invited to pay their accounts in the shortest delay, to avoid judicial pursuits. He may be found at any time, in his Lottery Office, in the house of Mr. N. Girod, opposite Hewlett's Coffee-house.

july 24. JEAN DUFOUR.

Constitution et Réglemens de la Congrégation Israélite,

A vendre à cette Imprimerie. *Prix, $1.*

*Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.*

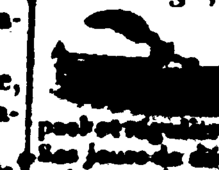

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Colla, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant comme paquet régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle.-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 6 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemine et les lieux intermédiaires.*

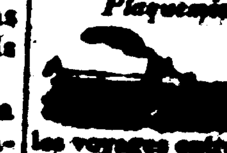

Le beau Bateau-à-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux emménagemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR NATCHEZ

Et tous les lieux intermédiaires

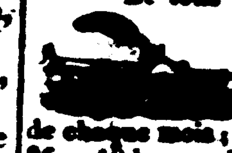

Le bateau à vapeur WAKE-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 17 déc.

POUR LE BAYOU SARAH, *La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,*

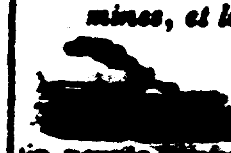

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. *Joseph T. Bauduc.*

E. DEBERGUE, *Successeur de J. Gabaroche,*

LE soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New-York un très bel assortiment de CHAPEAUX ; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin E. DEBERGUE.

J. MAIGNAN & FAURIE, *Faubourg Marigny, sur la Levée,*

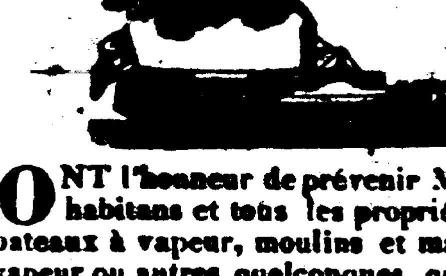

ONT l'honneur de prévenir Messrs. les habitans et tous les propriétaires de bateaux à vapeur, moulins et machines à vapeur ou autres quelconques, qu'à dater du 1er. Juin courant, ils exécutent tous les ouvrages de fonte de fer, aux prix les plus raisonnables et avec la plus grande exactitude.

Ils se transporteront partout où on aura besoin d'eux, également pour tout ce qui concerne leur état de Fondeurs de métaux, Forgerons, Tourneurs et faiseurs de modèles. Ils osent espérer que leur exactitude connue et leur grande expérience dans ces sortes d'ouvrages leur continueront la confiance qu'ils s'efforceront toujours de mériter.

Ils ont toujours chez eux un dépôt de *charbon de bois et de terre* à vendre.

12 Juin—3·

*A vendre par les soussignés.*

EN débarquement du brick Lamet de Bordeaux,

6 pipes eau-de-vie 4me. preuve.
25 barils do. blanche preuve de Mexique cont. 18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.
12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
132 paniers [illegible] clarifiée.
1 caisse [illegible] en $\frac{1}{2}$.
1 do. [illegible] paillé, fond lithographie.
3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.
3 do. fusils à pistons grand calibre.
1 do. pistolets do. do.
40 mille capsules première qualité.
Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & C°.

1er. juillet N°. 108 Rue Royale

### DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

*TENU PAR A. MICHOUD.*

L'ANCIEN Dépot de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, est maintenant en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madisson.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un Depot l'ANTIGLAIREUX du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clincaillerie, armes, marbres, verroteries, fayences, cordes à linge, huile bouchons fins, vin &c &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 *livres de beau Sucre pour* $1, *et* 6 *livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.* 22 aout.

### Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co., Rue Royale, No. 108.

15 août

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y prueba de agua. Se benden en casa de E. DEBERGUE, en le calle de Sn. Pedro, Plaza de Armas N° 23. 10 abril

## Pensionnat pour les jeunes Demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Madame Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopaliène.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

| | |
|---|---|
| Les langues Française, Anglaise et Italienne; | Histoire ancienne et moderne; |
| L'Ecriture; | La Mytologie; |
| Grammaire; | Les belles Lettres; |
| Arithmétique; | Le Dessin; |
| Géographie, avec des cartes et des globes, | La danse; la musique vocale et instrumentale. |

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées, et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. 1 Avril

*Proprieté à vendre à l'amiable.*

Le Jardin d'Agrément et ses dépendances, au faubourg de La Course, donnant sur les trois rues, du Tchoupitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Laignel.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er. Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'enchère, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er. Octobre suivant.

Le jardin est en plein rapport, et sera constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaitre l'intérieur.

Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle.-Orléans. 7 juil.

AVIS *aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.*

LE soussigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours rue de la Levée, entre les rues Bienville et de la Douane, au magasin de Jackson, No. 21, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février, 1825, conformément à l'acte intitulé "acte relatif au revenu de l'Etat et au payement des dépenses casuelles de l'année [illegible] et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs employés ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il prévient également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signés par moi.

Il a placé dans chaque paroisse un agent de surveillance, l'amende est de $50 à 100.

Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveller, sous les peines énoncées ci-dessus.

6 mai. LOUIS ALLEY, fermier.

### CHANGEMENT DE DOMICILE. BAINS FUMIGATOIRES.

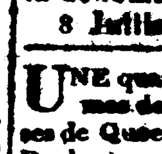

Mr. RENOU, Docteur en Médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'oignons de Queen Ton, 18 do. de, dites Comtesse et Duchesse; reçus par le Bolivar, du Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

ARRIVE' par la Roselane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort
Fromage de Gruyère de la Suisse.
Pruneaux de Tours en boites de dix livres,
Figues de Marseille,
Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c

9 mai. F. BRAYOULIN.

### VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clore une facture.

P. E. SORBE', rue Royale No. 118

17 Juin

### ETAT DE LA LOUISIANE.

*Vente par le Marshall.*

Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans

contre

Un emplacement N°. 5 dans l'ilet 87 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 8 dans l'ilet No. 38 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 12 dans l'ilet N°. 38 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 7 dans l'ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 6 dans l'ilet N°. 5 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 10 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 12, dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 8, dans l'ilet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 10. dans l'ilet N°. 17. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 10. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 4. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 7. dans l'ilet N°. 17. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 2. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 30. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 4. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 9. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 7. dans l'ilet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 10. dans l'ilet N°. 12. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 13. dans l'ilet N°. [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 11. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 6. dans l'ilet N°. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 7. dans l'ilet N°. 37. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 11. dans l'ilet N°. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 20. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N°. 7. dans l'ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de saisie lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Préval juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugements rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 3me. section de l'acte pour fournir de mode dont lequel les emplacemens et autres terres situées dans la cité de la Nlle.-Orléans et ses limites, dont les propriétaires sont non résidents, pourront être saisis et vendus pour taxes, de ville, ou autres dépenses dues à la corporation de la Nlle.-Orléans, et pour d'autres objets approuvé le 18 Mars 1828.

LOUIS DAUNOY, Maréchal.

16 Août—3m.

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Ficelle.

11 Juin GOTTSCHALK et REIMERS

### RABAIS SUR LES VINS.

VU la diminution des droits sur les Vins, les soussignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de $36 à $33. et le Vin blanc de Grave à $15 la demi barrique

30 juin. CH. JOURDAN & C°

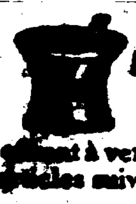

FORESTIER & Co. ST. PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés les articles suivans, en débarquement du France :

| | |
|---|---|
| Anis, | Eau de fleurs d'orange, |
| Coriande, | Vinaigre distillé, |
| [illegible] aromatique, | [illegible] de Copahu, |
| Safran oriental, | [illegible] herniaires, |
| Jalap en poudre, | Cire à cacheter, |
| Huile de Croton, | Noix muscades, |
| [illegible], | Ess. de Genièvre, |
| Do. [illegible], | Filules de Lac, |
| Do. Canelle, | Pinceaux à miniatures, |
| Vermillon de Chine, | Sumac de Sicile, |
| Baie de Genièvre, | Coloquinte, |
| Sagou, | Lichen d'Islande. |
| Arrow Root, | Manne en larmes, etc. |

On trouve toujours chez eux le Rob Anti-Syphilitique de Laffecteur, le Régénérateur, l'Anti-Glaireux de Guilhé, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession.

FORESTIER & Co.

9 Août.

### ETAT DE LA LOUISIANE.

*Cour du premier District Judiciaire,*

*Jean Baptiste Laurent* contre *ses créanciers.*

IL est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de Théodore Seghers, notaire public, Lundi, le 25ème. jour du présent mois d'Août à dix heures du matin, à l'effet de prendre en considération les affaires du pétitionnaire. Entretemps, il est sursis à toutes poursuites judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire. Par ordre de l'honorable Joshua Lewis, juge de ladite Cour.

Fait au greffe le 11 Août 1828.

12 aout—3f. JNO. L. LEWIS—greffier.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 26 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée ; une vieille cicatrice sur le cou, large d'environ deux doigts ; créole de l'habitation de Mr. Charles Bébé, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse à neuf heures du matin était au bord du fleuve à nettoyer un [illegible], et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une pirogue, connu sous le nom de *Charles*, a été aperçu dans le voisinage, passant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'envie qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse d'aller en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée là et les deux ou trois subséquentes, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, qu'elle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignemens quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en laissant un avis rue St. Pierre, No. 47, maison de Mde. Veuve Oreo, soit en l'adressant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 aout—3.1ps CUVILLIER.

$10 DE RECOMPENSE.

Est parti marron de chez le soussigné, il y a environ un mois, un nègre créole nommé LOUIS, [illegible] de la [illegible], taille moyenne ; il a été employé longtems à la halle des boucheries ; et est bien connu en ville. On suppose qu'il est employé à bord d'une goëlette de cabotage, portant du sucre.

On donnera une récompense de $20 s'il est pris hors de l'Etat. Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord.

C. ROUQUETTE, rue St. Claude.

11 aout—4f.

A VENDRE.—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Jourdan & co. libraires.

14 avril. Ch JOURDAN & Co.

A. & Z. CAVALIER, ont en magasin les objets suivans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. à lits de 4, 6 et 10 points,
Fil de Rennes, toile à draps.
Linge de table, seringues à soi même.
Vin rouge en barriques de diverses qualités,
Vin blanc en tierçons.
Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité,
Vin de Bordeaux en caisses de divers crus.
Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche et colorée,
Bouteilles vides et bouchons. 1 Août.

SAVON—185 demi-caisses Savon, en débarquement de la goëlette Octavia, et à vendre par

ISAAC D. VOSE.

5 juin N°. 38, rue Bienville.

FORTY-FIVE Pieces Scotch Bagging, Landing from ship Russell, and for sale by

june 20. GOTTSCHALK and REIMERS.

DEMANDE.—On désirerait avoir une domestique qui soit cuisinière et blanchisseuse. S'adresser au bureau de cette feuille. 11 août—3

PENDANT la saison des maladies le Spectacle Mécanique s'ouvrira que le Jeudi, Samedi et Dimanche; le Samedi est reservé pour les personnes de couleur libre. 23 juil.

COFFEE.—[illegible] prime bags Havana Coffee for sale by

[illegible] 13 G. E. RUSSEL & BARSTOW